

Compte-rendu Réunion 2

Structuration de la pêche sur l'Ecopole du Val d'Allier MARDI 5 DECEMBRE A 18H30 EN MAIRIE DE PERIGNAT

Liste des personnes présence :

Nom	Prénom	Tour de table	Présence
BENQUEY	Bob	Habitant de St George, pratique la pêche pour le loisir et souhaite développer ses compétences	Excusé
BOUSSUGE	Christophe	Habitant de Pérignat, pêche le carnassier, se rend sur le site environ tous les 15 jours	Excusé
CREGU	Alexandre	Habitant depuis plus de 20 ans de la commune, se rend sur le site 2/3 fois par semaines, carpe	Présent
DASILVA	Virgilio	Habitant de la commune, souhaite pratiquer une pêche de loisir, aussi intéressé sur la valorisation de l'environnement	Présent
DEBAINE	Yvon	Pêche au coup, à l'anglaise et des carnassiers de temps en temps. Habitant de Longues mais vient souvent sur le site	Excusé
DOBLER	Fabien	Habitant de Cournon, carpes et carnassiers	Présent
DOMAS	David	Habite vers Corent/ Les martres de veyre, souhaite développer une société de pêche. Plutôt sur l'entrée carnassier et pêche au coup	Présent
FOUILLIT	Alain	A passé plus de 70 ans à Pérignat, il est garde de pêche APPMA et surveille les bords d'Allier	Présent
GRANDSAIGNE	Thierry	Habitant de Pont-du-Château il s'est déjà occupé d'un plan d'eau, il pêche depuis plus de 50 ans, a déjà monté une école de pêche et pratique toutes les pêches	Présent
HEREDIA	Romain	Habitant de Cournon, a sa carte nationale, pêche en float-tube et bateau. Potentiel du site ↗	Présent
MAINGOT	Olivier	Habitant de Cournon, pêche les carnassiers et le poisson blanc, hydrogéologue	Présent
MANTIN	Didier	Habitant de Cournon et impliqué dans l'APPMA, souligne le potentiel important du site. Carnassier, float-tube et bateau	Présent
MICLET	Mickaël	Souhaite développer ses activités de moniteur guide de pêche. Potentiel du site ↗ mais manque d'aménagement et de réglementation http://www.alapechealamouche.fr/	Présent
MONCHALIN	Christian	Pêcheur de truites et carnassiers depuis plus de 20 ans. Pour lui il a beaucoup de poissons dans les étangs mais ils sont compliqués à pêcher.	Présent
TOURRET	Franck	Habitant de la commune, carnassier	Présent
TRINQUART	Adrien	Habitant de Busséol mais originaire de Pérignat , pêche la Carpe. Il est impliqué dans une associati on à Mezel (club de carpistes)	Présent
VIALLARD	Alain	Impliqué dans concept pêche 63(http://conceptpeche-63.e-monsite.com/accueil.html) , gère l'étang de La Maia	Absent
BRIAT	Laurent	Habitant de St George et impliqué dans l'association concept pêche 63	Absent

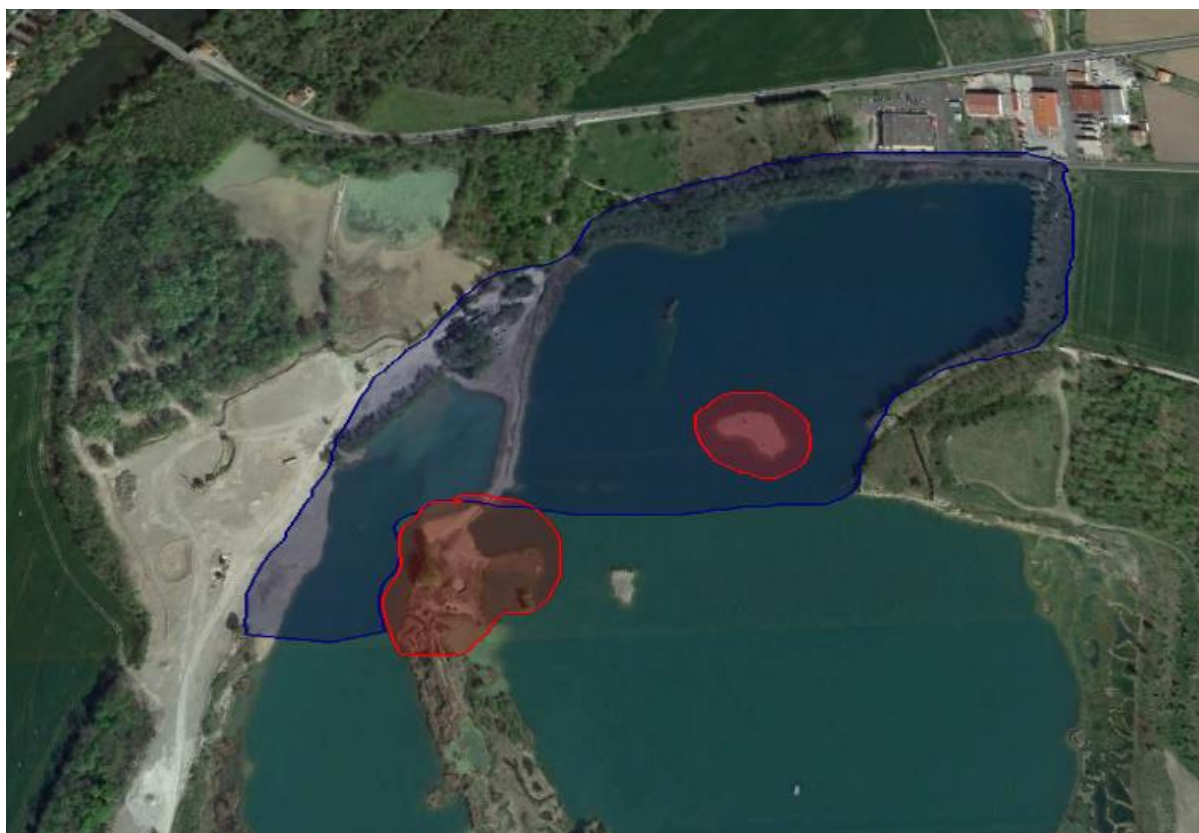
BORTOLI	Luc	Salarié de la Fédération de pêche du Puy-de-Dôme et pêcheur sur ses temps de loisir. Il est présent à la demande du SEAT pour apporter son aide technique à la structuration d'une association de pêche. Des partenariats pourront être travaillés et mis en place avec la future association	Présent
LAIGNEZ	Claire	Salariée du SEAT et en charge du projet de l'Ecopole du Val d'Allier.	Présente
Nombre de personnes présentes			15

I. Validation du CR de la réunion 1

1. Le périmètre

- Enlever les îles du périmètre de pêche. Dans le règlement il faudra prévoir une distance à respecter et les débarquements sur les îles seront interdits
- Enlever la roselière après la passerelle sur l'étang de Bellerive

Périmètre modifié :



2. Caractéristique du site

La question de la connexion entre les Fines et Bellerive est rediscutée. Olivier Mangot qui a lu le rapport hydrobiologie (mais qui est en réalité hydrogéologue) explique qu'effectivement l'étang des Fines est 2,2m au-dessus de Bellerive et si une connexion est créée le risque est de voir les Fines se vider dans l'étang de Bellerive. La profondeur des fines est de 3m.

Plusieurs pêcheurs et notamment Luc Bortoli de la fédé explique que même si les Fines ne sont en eaux qu'en époque de marnage /d'étiage cela constituerait une formidable frayère. Il faudrait mettre un ouvrage pour permettre de réguler le niveau d'eau.

Eau monte => alimentation des Fines par Bellerives, remontée des brochets

Fermeture de la vanne (ou guillotine) => le brochet fraye tranquillement dans les Fines (interdit à la pêche)

En fin de période de reproduction, la connexion avec Bellerive est ouverte ce qui permet la colonisation des autres étangs par le brochet.

Aménagements identifiés

- tranchée assez profonde permettant 1 m d'eau en haute période
- profondeur estimée d'environ 3m sur une largeur de 2 m
- la longueur de la tranchée serait importante (160m environ)
- nécessité d'enrocher les bords + de créer des passerelles
- la matière extraite pourrait-être réutilisée sur site notamment pour créer des dispositifs de regroupements de poissons

- ⇒ Voir pour un chiffrage grossier mais risque d'un coût > bénéfice
- ⇒ Aménagement de long terme, possibilité de positionner dans le futur contrat territorial = financement
- ⇒ Voir l'implication possible des carriers



3. La ressource piscicole

La liste des espèces trouvées sur site est reprise :

- rajout de l'Esturgeon, un spécimen a été pêché cet été et un autre l'été 2016 mais risque qu'il y en ait plus.
- Il y a également des Silures dans l'étang de la Montagne
- Débat sur la compatibilité entre le Brochet et le Black-Bass et le Sandre et Brochet

	Avis 1 (fédé de pêche + certains pêcheurs)	Avis 2 (pêcheurs)
Brochet et le Black-Bass	Le brochet est prédateur du Black-bass, il se reproduit plus tôt et mange les petits black donc si population ↗ de brochet c'est compliqué pour le black de se développer. Si pas d'aménagement pour les frayères et terrain assez pauvre (comme gravière initialement) alors le brochet a des difficultés pour se reproduire et le Black se développe +	Possibilité d'avoir les 2 espèces, retour d'expérience de plusieurs gravières où les 2 espèces cohabitent
Sandre et Brochet	Le Sandre et le Brochet peuvent très bien cohabiter. Ex : plan d'eau des Fades	Le Sandre est un prédateur du brochet et retours d'expérience de plusieurs étangs dans lesquels l'introduction du Sandre a entraîné la disparition du Brochet + cas de l'Espagne

- Sujets de black ± 25/35 cm
- L'Ecrevisse signale a été vue derrière l'Intermarché, population ↗ sur la petite île car présence de hauts fonds (≠écrevisse patte grêle est transparente)
- Un pêcheur trouve la perche très bonne ce qui en étonne plus d'un

⇒ Mise à jour de la liste en Annexe

II. Quels aménagements

Type d'aménagement	Echange
Structuration des entrées	Nécessité de marquer des entrées pour structurer les flux de visiteurs, pour éviter d'avoir trop d'entrée différentes (=> plus de chemins et donc plus d'entretien), afin de faciliter la surveillance Risque important que les clôtures soient vandalisées, il vaut mieux travailler sur une barrière végétale (idée d'utiliser de l'aubépine). Il est précisé que la LPO a commencé à replanter des haies à certains endroits, question sur les espèces utilisées. Conclusion : 3 entrées principales sont retenues + 1 entrée

	Pompier.
Les parkings	Nécessité de mieux matérialiser les places de parkings afin que les gens ne se garent pas n'importe où. Importance d'avoir une vue globale du site car tous les utilisateurs vont les utiliser : photographes, promeneurs, pêcheurs... Importance de travailler avec des points de stationnement éclatés étant donné l'importance du site. Il faudra prévoir des places handicapées en lien avec un accès handi.
Mise à l'eau	Même si l'usage des bateaux est interdit (à travailler lors de la réunion réglementation), une mise à l'eau est nécessaire pour la sécurité et pour les pompiers. La mise à l'eau est matérialisée vers l'accès Pompier.
Toilettes	Compte-tenu du positionnement du site et de sa capacité d'accueil, il est important que des toilettes soient mises en place. Luc précise que la plupart des sites de pêches ne possèdent pas de toilettes. Un débat a lieu sur leurs intérêts. Finalement la localisation de 2 toilettes sèches est précisée, il faudra chiffrer l'investissement et décider de leur mise en place (cela peut se faire à plus long terme).
Poubelles	Débat sur l'intérêt de mettre des poubelles et sur la nécessité de responsabiliser les gens. Conclusion : ne pas mettre des poubelles de ville régulièrement car cela va inciter les personnes à laisser leurs déchets sur place, il faut responsabiliser les personnes. Pour Viligio qui travaille dans le domaine, le meilleur moyen est un agent qui assurera le ramassage. Il est proposé de négocier avec les communes pour voir dans quel cadre un partenariat pourrait-être mise en place mais la piste du SBA n'est pas retenu, c'est trop cher. Si des poubelles sont positionnées, il faut que ce soit des buses en béton pour éviter les dégradations. 1 à 2 poubelles max sur le site (aux entrées).
Paillette pour point d'accueil	Echange sur l'intérêt d'avoir un point d'accueil physique qui permettrait de vendre des cartes de pêche, d'informer les personnes sur site, de vendre de quoi boire et manger. Un porteur de projet privé serait intéressé pour investir dans un petit chalet. Les pêcheurs approuvent l'idée mais le rôle de ce lieu doit-être travaillé, horaires.... Attention au choix du porteur de projet car compliqué de le faire partir une fois qu'il est sur place.
Table de pique-nique	Si on positionne des tables de pique-nique un peu partout risque de favoriser une sur fréquentation ce qui engendrerait des problèmes de ramassage des déchets... Après débat il est convenu de concentrer l'espace pique-nique vers l'entrée « Pont de Cournon », près de la potentielle paillette. Les table de pique-nique doivent-être en béton (ou scellées au sol et très solides) afin d'éviter les dégradations. Les feux doivent-être interdits (pas voir lors de la réunion réglementation)

Accès ou ponton handicapé	Des normes précises sont à respecter, localisation sur les terrains les plus plats (entrée est). Aménagement à chiffrer. Voir les subventions mobilisables
Ponton d'animation	L'idéal serait d'avoir une plateforme de 15ml dans un endroit avec des hauts fonds. Deux solutions sont identifiées : <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d'un ponton (ponton flottant ou décaissement avec assise ou platelage) derrière l'Intermarché au niveau du haut fonds - Pousser la butte réalisée entre Sous-leTorre et Bellerive afin de renforcer le haut fond et faire une avancée progressive dans l'eau, attention vérifier la profondeur. Pas de besoin dans ce cas d'aménagement spécifique. Une journée de tractopelle pourrait suffire (compter environ 1000€)
Panneaux	3 panneaux pour chaque entrée de site. Ces panneaux comprendraient le plan du site, le règlement + balisage ludique. Comptez 6000€ pour les 3 panneaux
Remblayer la tranchée sous l'esplanade	En bas de l'esplanade, des fils barbelés et une tranchée ne permet pas d'aller jusqu'à la pointe ce qui est dommage car des postes de pêche pourraient être créés. Il serait intéressant de combler la tranchée qui n'a pas forcément d'intérêt (à valider avec la LPO) et de poursuivre le chemin d'accès jusqu'à la pointe.
Dispositif de rassemblement de poissons	Créations de hauts fonds, positionnement de blocs et d'embâcles (immerger des arbres) près des rives afin de créer des dispositifs de rassemblements de poisson. Ces aménagements peuvent se faire sur des temps de bénévolat et avec des matériaux récupérés sur site.
Mieux matérialiser le chemin de ronde	Un chemin fait le tour du site mais il est aujourd'hui uniquement tracé par la tonte. Afin de mieux canaliser le public et de mieux faire la distinction entre promeneurs et pêcheur, ce chemin pourrait-être mieux marqué avec des lisses de bois par exemple
Chemin le long des berges et nettoyage des berges	Pour les pêcheurs il serait intéressant qu'un chemin (mieux marqué qu'aujourd'hui mais sans aménagement spécifique) soit créé le long des berges derrière Intermarché. Il serait également intéressant d'enlever quelques arbustes afin de dégager les berges à certains endroits et de créer d'autres postes. Ces aménagements peuvent se réaliser sur des temps bénévoles.

3 entrées avec 3 panneaux d'information + une entrée pompier et une barrière végétale derrière Intermarché



3 zones de parkings + des emplacements clairement délimités sur la voie communale derrière Intermarché



Poubelles, toilettes, espace de pique-nique et point d'accueil + une mise à l'eau entrée pompier

Prochaine rencontre :

**Samedi 16 décembre 9h15 sur le parking derrière Intermarché
afin de valider les aménagements sur site**

Prochaine réunion en salle :

**MARDI 16 JANVIER 2018 18h30
EN MAIRIE DE PERIGNAT SUR ALLIER**

Ordre du jour : Validation des aménagements et présentation
des premiers chiffrages + début règlementation

ANNEXE 1 – Liste des espèces Ecopole du Val d'Allier

Type de poisson	Commentaire
Perche commune	Dans tous les étangs, de belles taille et en nombre important, l'espèce est en expansion.
Perche soleil	Espèce bien pour les enfants, il y en a beaucoup. Poisson joli mais pas bon (pas de l'avis d'un pêcheur qui trouve ça très bon)
Gardon	Il y en a, depuis que les étangs sont reliés il y en a plus, bien pour les enfants
Carpe	Il y en a dans tous les étangs et des grosses
Rotengle	Moins que des gardons mais il y en a
Tanche	Beaucoup de tanche et de bonnes tailles
Sandre	Sandre serait un prédateur du brochet mais débat entre pêcheurs sur la cohabitation de ces deux espèces
Ablette	
Ecrevisse à pattes grêle	Il y en a mais elles ont disparues et elles reviennent (elles sont transparentes avec des pattes très fines). c'est une espèce assez rare
Ecrevisse Signal	Une tache blanche à la commissure des pinces, certains pêcheurs attestent de sa présence, repérée notamment derrière Intermarché et car présence de hauts fonds
Silure	Certains pêcheurs en ont remarqué sur Bellerives et dans la Montagne
Poisson chat	Il n'y en avait pas et c'est quand ils ont relié les étangs, il y a eu une augmentation. Espèce en expansion
Brème commune	Pêche à l'asticot, bien pour les enfants
Brochet	Petits brochets
Black Bass	En concurrence avec le brochet (débat sur la possibilité des deux espèces parmi les pêcheurs), il n'y en a peu. Bon prédateur du poisson chat. Capture de spécimen ± 25/35 cm
Esturgeon	Beaux spécimen capturés à l'été 2016 et été 2017, mais pas sûre qu'il en reste
Hybride BRE/GAR	